



DOSSIER D'INSCRIPTION EN CLASSE PREPARATOIRE AUX ECOLES SUPERIEURES DU PAYSAGE

Type de dossier Bac techno agricole STAV

N° Dossier

CYCLE SUPERIEUR COURT ACTUEL :

ETABLISSEMENT :

BTSA/DUT/BTS... (option et sous option) :

IDENTITE :

Form fields for personal information: Nom d'usage, Prénom usuel, Nom de naissance, Prénom(s) Etat civil, Né(e) le, Sexe, Adresse, Code postal, Commune, Pays, E-mail, Téléphone 1, Téléphone 2, Profession des parents.

VOEUX DU CANDIDAT :

Il n'existe actuellement qu'une seule classe préparatoire aux concours d'entrée aux écoles supérieures du paysage :

Table with 3 columns: Code classe, Etablissement, Hébergement. Row 1: ZPPAT, LEGTA Antibes 1285 Avenue Jules Grec BP 89 06600 ANTIBES, Résidence étudiant.

PREFERENCES DU CANDIDAT : (Vous cochez la réponse appropriée)

- J'ai déposé plusieurs demandes et je préfère la classe préparatoire au concours ATS-Bio [ ]
J'ai déposé plusieurs demandes et je préfère la classe préparatoire au concours Paysage [ ]

Le candidat certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier. Toute distorsion ou erreur constatée par rapport aux bulletins scolaires entraînera l'élimination sans recours.

Fait à, le,

Signature du candidat,

CONSTITUTION D'UN DOSSIER :

Le candidat établira un dossier dactylographié de 15 pages maximum, format A3 ou A4, visé par le coordonnateur de la filière attestant des documents fournis, et comprenant :

- un C.V.,
- des dessins, croquis, gouaches, photos ... réalisés par le candidat, ou encore toute autre production destinée à démontrer de ses capacités plastiques et créatrices,
- un texte manuscrit d'une page explicitant sa motivation,
- un texte de 3 pages maximum sur son parcours, montrant comment il a pu acquérir ou développer des compétences en lien avec son projet.

NOM D'USAGE : .....

TYPE DE DOSSIER

N° Dossier

PRENOM USUEL : .....

**Bac techno agricole STAV****CURSUS DE FORMATION :**

Année	Classe	Option/Série	Etablissement
2014-2015			
2015-2016			
2016-2017			
2017-2018			
2018-2019			
2019-2020			

**EXAMEN DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES :**

Option du bac ou du brevet : .....

Année : .....

**NOTES :**

Vous reporterez vos notes du 1er groupe à partir des relevés de notes d'examen. S'il y a des épreuves à choix, vous ne mentionnez qu'une discipline parmi celles proposées.

Barème: Sur la partie droite, vous avez les barèmes appliqués pour le calcul des cotations. La cotation varie de zéro (en dessous de la note minimum) à la cotation maximum, jusqu'à la note maximum. La relation n'est pas complètement linéaire.

Code	Libellés des disciplines d'examen	Note sur 20	Note Mini	Note Maxi	Cotation Maxi
E7S	Sciences du vivant		11,0	14,0	4,0
E6S	E6 sciences eco et histoire-géo		11,0	14,0	4,0
E4S	E4 Mathématiques et TIM		11,0	14,0	4,0
E2S	E2 Langue étrangère		11,0	14,0	4,0
E1S	E1 Langue française		11,0	14,0	4,0

**MENTION :**Aucune Assez Bien Bien Très bien **AVIS :** (Cadre réservé à la commission d'évaluation)**Avis de la commission d'évaluation sur l'ensemble du dossier du secondaire ( cursus, dossier, moyenne générale, mention...)**

Faible : 0 point

Moyen : 1 à 4 points

Bien : 5 à 7 points

Très bien : 8 à 10 points

Nombre de points

 /

NOM D'USAGE : .....

TYPE DE DOSSIER

N° Dossier

PRENOM USUEL : .....

**Bac techno agricole STAV****RESULTAT DE LA SCOLARITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COURT :  
1er semestre de l'année en cours**Position dans la classe actuelle : Nombre d'élèves  Classement Position dans la classe de 1ère année : Nombre d'élèves  Classement **AVIS :****Avis du conseil des professeurs ( à remplir par le professeur coordonnateur du cycle supérieur court)**

	Moyen	Assez bien	Bien	Très bien
Appréciation d'ensemble sur les résultats des deux années	3	6	8	10
Appréciation d'ensemble sur le travail	1	3	5	7
Aptitude à suivre un enseignement supérieur ( en classe préparatoire puis en école du paysage)	2	4	6	8

\* Cercler le chiffre correspondant à la situation du candidat

**Total sur les résultats, le travail et les aptitudes**  / **Avis circonstancié du chef d'établissement d'origine,**

pouvant éclairer l'avis de la commission d'évaluation de l'établissement demandé

Nom et cachet du chef d'établissement

(Cadre ci-dessous réservé à la commission d'évaluation)

**Avis de la commission d'évaluation sur le dossier demandé**

Capacités esthétiques et créatrices, motivation, parcours :

Nombre de points  / **Avis de la commission d'évaluation de l'établissement demandé sur le cycle supérieur court  
(cursus, dossier d'ensemble,...)**

Avis défavorable : 0

Avis réservé : 1 à 6 points

Avis assez favorable : 7 à 12 points

Avis favorable : 13 à 19 points

Avis très favorable : 20 à 25 points

Nombre de points  / **Total du dossier : / 100**

## Consignes pour la constitution du dossier d'inscription

### Paysage

#### **Important :**

**Pour les différents documents scolaires ci-dessous demandés, les candidats déjà diplômés devront prendre contact directement avec leur ancien établissement de préparation.**  
**Les dossiers complets de demande d'admission doivent parvenir au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) d'Antibes avant la date de clôture des inscriptions.**  
**Tout dossier incomplet, non présenté dans les formes et délais prescrits, entraînera le rejet pur et simple de la demande.**

**Les candidats seront informés par le secrétariat de la commission de la suite donnée à leur candidature par courrier personnalisé. Les résultats seront à disposition du LEGTA d'Antibes dès le lendemain de la commission sur 'Agrion'.**

**Les données à caractère personnel collectée dans ce dossier par la commission nationale sont destinées à la gestion des candidatures et admissions en classe 'Paysage'. Ainsi en validant cette inscription, j'accorde expressément mon consentement pour le recueil de mes données et leurs traitements dans le cadre de la commission nationale.**

#### **Constitution du dossier et consignes :**

La demande d'admission est à remplir soigneusement par le candidat puis par le dernier établissement (conseil des professeurs, responsables de formation, directeur) fréquenté.

Pièces à fournir :

- 1 - Une photocopie des bulletins scolaires des classes de 1<sup>ère</sup> et terminale portant notamment les appréciations des professeurs.
- 2 - Une photocopie du relevé des notes obtenues à l'examen de fin d'études secondaires.
- 3 - Pour les candidats déjà diplômés BTSA, BTS, DUT, une photocopie du relevé des notes obtenues à l'examen et les photocopies des relevés des notes (contrôles continus, compositions, examen blanc, bulletins scolaires des deux années).  
 Pour les candidats en cours d'études (BTSA, BTS, DUT), les photocopies des relevés des notes et appréciations des enseignants en possession à la date du dossier; ces relevés doivent mentionner obligatoirement les moyennes de la classe.
- 4 - Un dossier spécifique d'une quinzaine de pages tel que défini en bas de la première page du dossier.
- 5 - Le candidat transmettra à l'établissement d'accueil l'attestation d'obtention du diplôme dès réception.
- 6 - La photocopie du relevé des notes obtenues à l'examen attestant de la réussite au diplôme (BTSA, BTS, DUT), pour obtenir l'admission définitive.

Le candidat certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier. Toute distorsion ou erreur constatée par rapport aux bulletins scolaires entraînera l'élimination sans recours.

Fait à, \_\_\_\_\_ Le, \_\_\_\_\_

Signature obligatoire du candidat

Calendrier des opérations	
Retrait des dossiers dans l'établissement de 1 <sup>er</sup> voeu	A partir du 5 février 2020
Date limite de dépôt des dossiers à l'établissement du 1 <sup>er</sup> voeu	Jusqu'au 15 mai 2020
Réunion de la commission nationale	Le 16 juin 2020
Confirmation d'inscription (cachet de la poste faisant foi)	Au plus tard le 10 juillet 2020
Dates des appels pour gestion de la liste d'attente	15, 22 et 29 juillet 2020

#### **RAPPELS:**

- 1- Les destinataires des informations sont les opérateurs de la Commission nationale de recrutement et l'établissement d'accueil du candidat.
- 2- Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et de rectification des informations recueillies s'exerce auprès du bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur - DGER/SDES/BFES 1<sup>er</sup> Avenue de Lowendal 75007 PARIS